FRC f. 1414. A

Case
FRC
13892

MOTION

DE M. BARBAROUX, *Avocat*;

Sur les précautions à prendre pour déjouer les complots des Miniſtres.

Faite à l'Aſſemblée - Patriotique de Marſeille, dans la Séance du 3 Août, & adoptée dans ſon entier par délibération du même jour.

MESSIEURS,

Vous connoiſſez la ſituation politique de l'Europe. Tous les Rois ſont armés contre la liberté des peuples. Une ligue de tyrans menace notre Conſtitution, & l'Angleterre même, cette terre nourricière des hommes libres, l'Angleterre ſemble

THE NEWBERRY
LIBRARY

vouloir prendre part à ces convulſions du deſpotiſme. Pitt veut entraîner cette nation dans une guerre qui peut la déshonorer; lui, que ſon génie avoit élevé au-deſſus de nos petits Miniſtres intrigants, il va devenir leur égal, s'il s'aſſocie à leur vengeance, & comme eux, il ne ſera plus qu'un lâche conſpirateur contre les droits des hommes.

A côté de ces crimes de nos Rois, il faut diſtinguer auſſi les crimes de nos Miniſtres. Eux ſeuls ont projeté cette confédération des puiſſances; eux-ſeuls font mouvoir contre leur pays les forces des autres Etats. Ils ont permis le paſſage des troupes Autrichiennes ſur le territoire Français, dans le coupable eſpoir de ſuſciter une rixe, pour donner à Léopold le prétexte d'une guerre. Ils ont dégarni nos frontieres. Ils étoient inſtruits des armemens formidables de l'Angleterre & de l'Eſpagne; ils les cachoient à nos repréſentans. Ils ſavoient qu'on faiſoit à Chamberi un raſſemblement de troupes, & ils ont publié que l'intention du roi de Sardaigne n'étoit que d'empêcher la contrebande du ſel. Ils ont dit qu'à Nice, ſi l'on avoit raſſemblé quelques bataillons, c'étoit pour prévenir les projets de la garde-natio-

nale de Marſeille, qui vouloit s'en emparer. Ainſi la perfidie, l'impoſture, la calomnie, ſont les armes qu'ils ont employées pour tromper la nation, & la précipiter ſous un joug, dont une révolution inattendue l'avoit arrachée. Ils ont voulu ſuſpendre le cours de nos deſtinées; mais, quoiqu'ils ayent tenté, la France ne ſe courbera pas ſous leurs fers. Le ciel protége la cauſe de la liberté, & cette confédération politique qu'on nous oppoſe, ſe briſera par le choc irréſiſtible du patriotiſme & de la vertu.

L'état de la France, dans les circonſtances, peut être pénible; mais il n'eſt effrayant que pour les hommes lâches. Marſeillais, déſeſpérez-vous de la choſe publique? non, j'en jure par votre amour invincible de la liberté, & par la chûte de vos citadelles. Ceux qui renverſerent les remparts du deſpotiſme, ne peuvent craindre les eſclaves armés pour le défendre. Mais ſi votre courage eſt éprouvé, ne dédaignez pas les précautions de la prudence. Vos batteries ſont dégarnies; vos canons ſont démontés, le fort de la Garde, les iſles du Château-d'If, qui défendent votre golfe, ſont ſans munitions; votre garde nationale n'eſt pas complétement armée. Si vous ne combat-

tiez que pour une cauſe particuliere, une arme pourroit vous ſuffire; mais, dans les circonſtances, lorſque la conſtitution eſt ménacée, ſoyez armés comme des conjurés. Toutes les armes à la fois doivent être employées, lorſqu'il s'agit de défendre ſa liberté.

Si vous êtes bien convaincus de la néceſſité de vous mettre dans un état de défenſe reſpectable, les diſpoſitions en ſeront bientôt faites. Vous avez encore ſous vos yeux ces tranchées qu'avoient élevées les femmes Marſeillaiſes, pour repouſſer le traître Bourbon; imitez leur exemple! Sans doute vous devez vous repoſer avec confiance ſur les ſoins vigilans de la municipalité, & l'active prévoyance du général. Mais peut-être eſt-il néceſſaire que dans cette occaſion, vous leur prouviez auſſi qu'ils peuvent compter ſur vous. Les membres de l'aſſemblée patriotique doivent l'exemple des vertus aux autres citoyens; vous avez fait éclater dans d'autres circonſtances votre civiſme, votre obéiſſance à la loi, votre bienfaiſance. Montrez aujourd'hui votre courage, votre fermeté, votre haine pour la tyrannie. Soyez les ennemis inexorables des ennemis de la révolution. Déjà vous avez délibéré d'envoyer des députés à nos

amis de Graſſe ; mais ce n'eſt pas le ſeul acte de vigilance que vous deviez faire, & il me reſte encore à vous propoſer pluſieurs délibérations importantes.

Je propoſe : 1°. Qu'il ſoit fait une députation à MM. les Officiers Municipaux & à M. le Commandant - Général de la Garde-Nationale, pour les engager, au nom de la patrie, à prendre les meſures les plus promptes & les plus certaines, pour que la ville ſoit miſe dans un état de défenſe reſpectable & leur offrir nos bras pour dreſſer nous-même des bateries, comme nous offrons nos épées, pour repouſſer l'ennemi.

2°. Qu'une députation ſera faite à MM. de la marine marchande, qui ſe ſont aſſemblés hier, pour délibérer ſur les meilleurs moyens de défendre notre port & nos côtes, laquelle députation leur offrira l'hommage de l'inſtance que doit inſpirer leur patriotiſme, & les engagera à continuer leurs généreux travaux pour la conſervation de notre liberté.

3°. Qu'une même députation ſera faite à M. Allégre, Commandant du château-d'If, qui déjà a fait demander à la municipalité qu'on appro-

viſionnat les 3 Iſles qui défendent notre Golphe, laquelle députation lui offrira l'expreſſion des mêmes ſentimens & le ſecours de nos bras, pour conduire au château-d'If les affûts & les armes qui lui ſont néceſſaire.

4°. Qu'il ſera encore fait une députation à nos amis les officiers & les ſoldats des régimens de *Vexin* & *d'Erneſt*, pour leur exprimer combien Marſeille compte ſur leur courage, & leur devoûment à la cauſe publique.

5°. Que les braves citoyens qui ont conquis le fort de N. D. de la Garde ſeront invités de veiller à ce qu'il ſoit mis en état de défenſes & priés d'en être les gardiens dans le cas d'une attaque, ſous le bon plaiſir du général.

6°. Qu'il ſera formé un comité pour ſuivre toutes les opérations qui ſe feront dans la ville, ſur les côtes & dans le territoire, dans l'objet ſeulement d'en faire rapport à l'Aſſemblée, qui pourra, ſuivant les circonſtances, communiquer les obſervations à MM. les Officiers Municipaux, & à M. le Commandantr Général.

7°. Que tous les ingénieurs & architectes, membres de l'aſſemblée, ſeront invités de concourir au travail des batteries, d'offrir à la municipalité & au commandant général, d'en dreſſer les plans, & de conduire les ouvrages qui ſeront ordonnés.

8°. Enfin, il ſera envoyé à nos freres d'armes de Toulon 2 députés, pour prendre toutes les inſtructions qu'exige l'état des choſes, & concerter avec eux un plan de défenſe commune.

Tels ſont, Meſſieurs, les différens objets que je ſoumets à votre déciſion. Je n'ai pas la prétention de croire qu'ils puiſſent mériter vos ſuffrages. Mais ajoutez, retranchez à ce projet de délibération ce qui vous paroîtra convenable, je ſerois trop heureux ſi une ſeule de mes idées peut ſervir à la choſe publique.

BARBAROUX, Avocat.

A MARSEILLE,
Chez F. BREBION, Imprimeur du Roi & de la Ville.